

**FICHES PRATIQUES DU CÉAPSY**

Partageons nos savoirs-faire

**Accueillir un point d'accueil MDPH**

Mis en œuvre par Fondation des Amis de l'Atelier

**enjeux**

La reconnaissance administrative du handicap est une étape singulière des parcours d'accompagnement en santé mentale. Si la démarche de reconnaissance MDPH ouvre des droits à des prestations sociales ainsi qu'à des dispositifs d'accompagnement adaptés, l'accessibilité géographique de l'institution ainsi que les modalités de déclaration peuvent être des freins à sa sollicitation.

À cela s'ajoutent les stigmates négatifs rattachés à la reconnaissance du handicap et à ses effets sur la vie sociale et professionnelle des personnes.

**PROBLÉMATIQUES**

- › Dans quelle mesure est-il possible de démystifier la démarche de reconnaissance administrative du handicap ?
- › Comment favoriser l'accès aux droits des personnes dans les territoires isolés ?

**contexte**

Dans le cadre du rapprochement de l'institution vers les usagers en santé mentale, la MDPH 77 a conclu des conventions avec diverses structures pour la mise en place de points d'accueil.

Ces points d'accueil (en SAVS, CCAS, MDS, ...) ont pour objectif de remédier à l'isolement géographique en facilitant l'instruction des demandes au plus près des principaux bénéficiaires.

**OBJECTIFS**

- › Rapprocher l'institution des publics concernés.
- › Faciliter le dialogue et la compréhension des orientations.
- › Susciter des démarches de reconnaissance administrative du handicap.

**LA PRATIQUE**

Le GEM « La Forêt » de Fontainebleau accueille une permanence de la MDPH où un public divers vient s'informer sur les modalités de déclaration administrative du handicap, les allocations et les orientations possibles.

**PERMANENCE MDPH**

Cette permanence permet de toucher un public qui n'irait pas spontanément ou difficilement vers la MDPH et inversement, de faire connaître le GEM à un public qui n'est pas encore familier avec ce dispositif.

Le choix de ce lieu ouvert sur la cité participe à la déconstruction des représentations négatives sur la santé mentale et le public peut solliciter cette permanence sans le concours d'un accompagnant.

**CONTACT**

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER – Pôle d'Accompagnement Sud Seine-et-Marne  
1 rue du Canada – 77300 Fontainebleau  
Christine GAUTHIER, Directrice – c.gauthier@amisdelatelier.org 06 69 65 62 05  
<http://www.fondation-amisdelatelier.org/>  
Article du Céapsy : <https://bit.ly/2KHav94>



@fondationdesamisdelatelier



@fondation\_amis